

Intitulé de la formation	<b>Les droits de l'enfant</b>
Opérateur	<p><u>Organisme de formation</u> : CEMEA</p> <p><u>Intervenants</u> : Anissa Bourhane, coordonnatrice des jeunes Ambassadeurs des Droits de l'Enfant (JADE) pour les CEMEA de Mayotte ;</p> <p>Annie Faure, déléguée du Défenseur des Droits</p>
Objet	<p><u>Objectifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connaître la convention internationale des droits de l'enfant</li> <li>➤ Connaître le rôle du Défenseur Des Droits</li> <li>➤ Découvrir des animations permettant d'aborder ces questions avec les enfants</li> </ul> <p><u>Contenus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Informations sur la convention et les 12 droits fondamentaux des enfants</li> <li>➤ Le rôle du Défenseur des Droits</li> <li>➤ Echanges et pratiques à partir d'activités d'animation en petits et grands groupes</li> </ul>
Date et durée	<b>Février</b> : 1 journée et demi 21 et 22/02/2018,
Lieu	CEMEA Passamainty
Nombre de places	25 volontaires en Service Civique
Inscription	A retourner au CEMEA de Mayotte par mail ( <a href="mailto:secretariat.fp@cemea-mayotte.org">secretariat.fp@cemea-mayotte.org</a> ) ou à déposer directement au CEMEA à Loni
Coût de la formation	<p>30 € par participant à l'ordre de Ceméa (facturation à la structure du volontaire, dans le cadre des formations obligatoires du Service Civique) Une attestation pour la prise en charge par la structure du volontaire sera remise.</p> <p>Le petit déjeuner et le repas sont pris en charge par les CEMEA.</p> <p>Le transport reste à la charge des structures des participants.</p>

### Informations

**Dany BRICHOT** / CEMEA de Mayotte  
0269 62 28 26 / 0639 60 64 28  
[charge-mission@cemea-mayotte.org](mailto:charge-mission@cemea-mayotte.org)